

DECRET N° 96-203 du 30 Mai 1996

Portant nomination au Ministère du  
Développement Rural.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- SUR Proposition du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Mai 1996 ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère du Développement Rural :

- Directeur Général du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'ATACORA (CARDER-ATACORA) : Monsieur Georges N'DA OSSORY N'KOUËI
- Directeur Général du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du MONO (CARDER-MONO) : Monsieur Jean-Baptiste EDAYE KOCOÛ
- Directeur Général du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du BORGOU (CARDER-BORGOU) : Monsieur OROU SEGO OROU GABE
- Directeur des Forêts et des Ressources Naturelles : Monsieur Alioune Sylla ALADJI-BONI

- Directeur de l'Alimentation  
et de la Nutrition Appliquée

: Monsieur Aristide SAGBOHAN.

Articel 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 30 Mai 1996

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

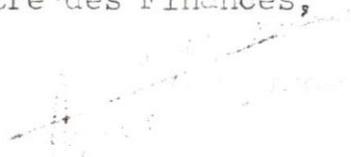
Le Premier Ministre, chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et des Relations avec les  
Institutions,



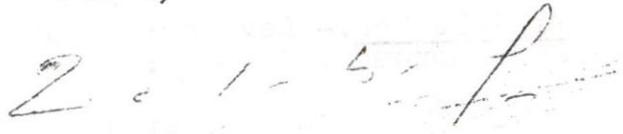
Maître Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Développement  
Rural,



Moïse MENSAH



Chabi SACCA KINA G.LAFIA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MDR 4 SGG 4  
AUTRES MINISTERES 16 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-  
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 5 JORB 1.-